

Un bilan en demi-teinte

Voilà une année, Emmanuel Macron était élu Président de la République. Tous les républicains l'ont soutenu au second tour, mais nous étions déjà nombreux à l'avoir soutenu dès le premier tour. Pour ma part, je m'étais prononcé, lors des primaires de la droite et du centre, en faveur d'Alain Juppé dont je persiste à croire que le programme était le mieux adapté à la situation de la France de l'époque. Mais ne boudons pas notre plaisir. Avec un programme ni droite ni gauche, Emmanuel Macron nous a rappelé le slogan du MRP. C'est un homme du centre et il œuvre pour ce que nous avons toujours souhaité, une société de liberté et de responsabilité.

Beaucoup de mesures ont déjà été adoptées, et c'est bien. La France a retrouvé une place éminente dans le monde, c'est une réalité. Emmanuel Macron porte haut et fort le message européen ; il faut espérer que la chancellerie allemande le suivra dans cette voie et répondra à nos espérances...

Mais, avouons-le, beaucoup d'entre nous ressentent une certaine inquiétude. Si tout le monde s'accorde sur une nécessaire réforme de la SNCF, la manière dont est gérée la crise pose question. Pourquoi attendre deux mois pour se prononcer sur la reprise de la dette ? Pourquoi donner l'impression aux représentants syndicaux, même aux plus réformistes comme la CFDT, la CFTC et les Autonomes, qu'ils ne sont pas entendus ? Curieuse manière de nouer un dialogue fructueux.

Il ne faut pas que se creuse un fossé entre la France qui réussit et celle qui peine. Les ouvriers les jeunes, les retraités, les paysans ont, à tort ou à raison, le sentiment d'être laissés au bord du chemin. Des réponses concrètes doivent être apportées à leurs inquiétudes et notamment aux problématiques posées par la France périphérique : les zones blanches, le chemin de fer de proximité, les collectivités locales. L'annonce de la suppression de la taxe d'habitation et la Réforme du logement ont semé l'inquiétude chez nombre d'élus locaux.

Une centaine de parlementaires centristes siègent aujourd'hui au Parlement. C'est beaucoup et c'est bien. Ils se doivent d'être porteurs de propositions et notre Amicale doit prendre une initiative

Pierre MEHAIGNERIE

Nicole FONTAINE

Nous apprenons avec une grande peine le décès de Nicole FONTAINE, le 18 mai, personnalité discrète et engagée, militante de l'Enseignement privé et de l'Europe que beaucoup d'entre nous ont

eu la chance de côtoyer pendant de nombreuses années. Les obsèques se sont déroulées à Neuilly sur Seine en présence de très nombreuses personnalités politiques françaises et européennes. Jean Pierre RAFFARIN, premier ministre de Jacques CHIRAC et Antoine TAJANI président du Parlement Européen lui ont rendu hommage, ainsi que sa famille, sa fille et ses quatre enfants. Cérémonie émouvante, le drapeau européen recouvrait le cercueil, la neuvième symphonie de Beethoven a accompagné la bénédiction et la sortie.

Née en 1942, en Normandie, fille de médecin et petite-fille d'instituteurs publics, Nicole Fontaine obtient la licence en droit à vingt ans en 1962, puis le diplôme de l'Institut d'Etudes politiques de Paris en 1964, suivi du doctorat d'Etat en droit public en 1969. Avocate, elle est inscrite au barreau des Hauts-de-Seine.

Elle a été pendant près de vingt ans responsable nationale du poste sensible des relations entre l'enseignement privé et les pouvoirs publics au Secrétariat général de l'Enseignement catholique, comme conseiller juridique d'abord, puis comme secrétaire général adjoint de 1972 à 1981, et enfin comme délégué général de 1981 à 1984. Elle y fut l'interlocuteur clé, et souvent l'initiateur, des évolutions législatives et réglementaires qui, en deux décennies, ont façonné le cadre juridique de relations équilibrées entre l'Etat et les établissements privés associés par contrat au service public de l'éducation.

Rééditée à quatre reprises et largement diffusée, sa thèse de doctorat en droit sur les rapports entre l'Etat et l'Enseignement privé sous contrat est devenue la référence incontestée en la matière.

Membre du Conseil supérieur de l'Education nationale de 1975 à 1981, Nicole FONTAINE est membre de sa section permanente de 1978 à 1981. De 1980 à 1984, elle siège au Conseil économique et social, où elle présente notamment un rapport sur la politique du livre.

En juin 1984, elle est élue député européen, au lendemain de la grande manifestation de l'enseignement libre à Paris qui va conduire à la paix scolaire dans la liberté. Pendant son premier mandat, elle centre son action parlementaire sur un secteur d'avenir qui reste encore sous-estimé face à la prééminence des questions économiques : l'Europe des citoyens. Dans cette perspective, elle s'investit plus particulièrement dans les projets qui concernent la jeunesse, la vie associative, la reconnaissance mutuelle des diplômes, clé décisive de la mobilité professionnelle et de la liberté d'établissement à travers la Communauté européenne.

Cette action s'exerce principalement dans le cadre des trois commissions parlementaires dont elle est membre : la commission juridique et des droits des citoyens, la commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation et des médias, la commission des droits de la femme.

En juillet 1989, elle est réélue député européen sur la liste centriste conduite par Mme Simone Veil, et élue vice-présidente du Parlement européen. A ce titre, elle est membre du Bureau du Parlement et représente l'Assemblée au sein de la Délégation mixte Parlement européen -Parlements nationaux.

En janvier 1994, elle est désignée par son groupe parlementaire, le Parti populaire européen, pour siéger en tant que membre permanent au Comité de conciliation institué par le traité de Maastricht,

dont le rôle est de régler les conflits qui subsistent en fin de procédure législative entre le Conseil européen des ministres et le Parlement européen. Elle y est à ce titre le seul membre permanent français.

Elle est également Présidente de la délégation du Parlement européen à la COSAC (conférence des organes spécialisés dans les affaires communautaires), qui est l'instance de coopération entre les parlements nationaux et le Parlement européen.

A l'approche des élections européennes de juin 1994, elle publie un ouvrage destiné à mieux faire connaître le Parlement européen au grand public, sous le titre : *Les députés européens : Qui sont-ils ? Que font-ils ?*

En juin 1994, elle est réélue député européen pour un troisième mandat. En juillet, elle est également réélue à la vice-présidence de l'Assemblée, et devient, par le nombre de suffrages recueillis, première vice-présidente du Parlement européen. Elle est reconduite dans cette fonction de première vice-présidente en janvier 1997. A ce titre, elle copréside avec le Président du Conseil des Ministres en exercice le Comité de conciliation.

En août 1997, elle publie un guide des aides communautaires sous le titre : *L'Europe de vos initiatives*, puis en octobre 1998 une vulgarisation du traité d'Amsterdam sous le titre : *Le traité d'Amsterdam, à l'intention de ceux qui aimeraient s'intéresser à l'Europe si elle était moins obscure.*

Au plan national, Nicole FONTAINE est Vice-Présidente de l'UDF, et à ce titre, membre du comité exécutif et du Bureau politique de l'UDF.

En deuxième position sur la liste conduite par François BAYROU, Nicole FONTAINE est réélue député européen au mois de juin 1999.

Candidate à la Présidence du Parlement européen contre Mario SOARES, elle est élue à la majorité des suffrages au premier tour de scrutin le 20 juillet 1999.

Nicole Fontaine fut appelée par Jacques CHIRAC pour être ministre déléguée à l'industrie dans le gouvernement de Jean- Pierre RAFFARIN de 2002 à 2004.

Au bout de sa vie, marquée depuis quelques mois par la certitude d'un mal incurable, elle se souvenait de cette phrase de François Mitterrand : « *Je suis content d'avoir pu parler debout* », lui confia-t-il, malade lui aussi, à l'issue de sa dernière intervention devant le Parlement européen, à Strasbourg.

Debout, l'ancienne présidente de l'Assemblée européenne le sera également restée, consacrant les dernières semaines de sa vie à l'accompagnement d'étudiants qui préparaient un ouvrage sur les perspectives offertes par le Brexit.

Elle estimait, quant à elle, que pour les Britanniques le fait de quitter l'Union ne présenterait aucun avantage, mais jugeait que le résultat du référendum avait cruellement traduit la situation d'une Union « *malade de son déficit démocratique* ».

Nicole Fontaine supervisait aussi la préparation du bicentenaire de Sup de co Paris (désormais appelée ESCP Europe), la première école de commerce du monde, fondée en 1819 et tournée vers ce projet qui guida sa vie : une Union européenne pacifique, forte, proche des citoyens.

Décédée à 76 ans, cette femme discrète mais ferme, consensuelle mais portée par des convictions solides, connut trois vies. Une de responsable de l'enseignement catholique, une autre de ministre et une troisième, la plus importante sans doute à ses yeux, d'élue européenne. Jeune, elle rêvait d'une carrière artistique mais en fut rapidement dissuadée par son père, un médecin qui la convainquit d'étudier le droit.

Sa voix et son expérience de militante européenne vont manquer dans le débat européen.

Semaine sociale 2017 : Quelle Europe voulons nous ?

1500 personnes se sont retrouvées les 19 et 20 novembre dernier à Paris dans le cadre des Semaines Sociales de France pour sa 92^{ème} session sur le thème de l'Europe. Difficile de rendre compte en quelques lignes de la richesse de ces échanges.

Depuis plusieurs années l'Union européenne traverse diverses crises : crise de la solidarité (crise grecque et crise des réfugiés), financière, économique et sociale ; crise politique avec la montée des populismes, de la sécurité avec le terrorisme ; enfin, crise de citoyenneté avec un désamour croissant des Européens envers les institutions de l'Union Européenne.

Les SSF n'ont pas fait l'économie de ce constat lucide et des inquiétudes, parfois contradictoires, qu'il peut susciter. Parmi les politiques invités à s'exprimer, Enrico Letta, ancien premier ministre italien, Président de l'Institut Jacques Delors, qui vient de publier un livre, avec Sébastien Maillard : *« Faire l'Europe dans un monde de brutes »*. Il invite à réfléchir à partir du monde d'aujourd'hui. L'Europe n'est plus le centre du monde. Quand l'Europe a commencé, nous européens, étions 1 sur 6, nous allons devenir 1 sur 20 ! Ni la France ni l'Allemagne ne sont dans les 7 pays les plus importants du monde. Les nouveaux grands pays ne sont pas tous des démocraties libérales....

Nathalie Loiseau, ministre des affaires européennes a rappelé les positions de la France que le Président Macron a évoqué dans son discours à la Sorbonne: *« Un chemin de refondation européenne est indispensable, pour que l'Europe offre davantage de sécurité, maîtrise les flux migratoires et mène sa transition écologique et numérique »*.

Michel Barnier, négociateur en chef du Brexit auprès de la Commission européenne : *« A l'avenir, il nous sera possible de rester à la table des décideurs mondiaux si nous, Européens, agissons ensemble, sinon, le "chacun pour soi" nous fera devenir des sous-traitants des Chinois et des Américains. »* Or *« paradoxalement, le Brexit nous a unis à 27 »*.

Mgr Jean-Pierre Grallet, représentant la France à la Commission des évêques de la communauté européenne, a rappelé que le projet européen a été bâti grâce à des chrétiens engagés. Il a évoqué la patience et la persévérance des constructeurs. Robert Schuman, le 9 mai 1950 voulait rendre impossible la guerre entre Allemands et Français. Il appelle à l'engagement des chrétiens pour donner une âme, un visage, une vision à l'Europe à reconstruire, sur les principes de la doctrine sociale de l'Eglise : dignité de la personne humaine, principe du bien commun, solidarité, subsidiarité.

Des représentants du MEDEF européen, du Parlement européen, du Secours catholique sont intervenus en tant qu'acteurs du fonctionnement de l'UE au jour le jour, évoquant les réussites et les échecs dans le domaine social. Philosophes, économistes, mouvements de jeunes, Communauté de

Taizé, tous ont apporté une contribution particulièrement riche à cette session. Avec Gaël Giraud, Jésuite, chef économiste de l'Agence Française de développement, la solidarité et l'écologie sont les conditions préalables à une économie saine. La transition écologique doit sous-tendre le nouveau projet politique européen. La Déléguée permanente de la Côte d'Ivoire auprès de l'UNESCO a dressé un tableau saisissant de l'histoire et de l'actualité de l'Afrique et des relations que ses pays entretiennent avec l'Europe. La sécurité de l'Afrique est indispensable au monde. Elle doit faire face à de nombreux défis. L'Afrique est riche de matières premières et de population jeune. Et cette petite phrase en conclusion "l'Afrique est l'avenir de l'Europe" !

Les Semaines Sociales ont formulé, à l'issue de cette session, une série de propositions. « *À la double invitation du pape François aux chrétiens pour qu'avec d'autres, ils donnent un nouveau souffle à l'Europe, a rappelé dans ses conclusions Dominique Quinio, présidente des SSF. Et à l'invitation des autorités françaises à participer activement à l'élaboration de cet avenir renouvelé.* »

Les SSF appellent à une Europe plus démocratique, plus solidaire et prônent le retour aux fondements de l'humanisme européen. Le chapitre social occupe une place importante, avec quelques priorités explicitement mentionnées (durée minimale du travail pour lutter contre les petits boulots mal payés, et protection des travailleurs). Dominique Quinio a plaidé pour « *la constitution de listes transnationales* » aux élections européennes. Au rang des suggestions, les SSF proposent d'étendre le système Erasmus à tous les 18-25 ans, l'instauration d'un jour férié européen commun, un enseignement spécifiquement européen aux jeunes. Ces suggestions vont susciter de nouveaux débats afin de finaliser d'ici au printemps la contribution des SSF aux Conventions démocratiques européennes voulues par le chef de l'État.

Les conclusions des Semaines Sociales de France 2017 peuvent être consultées sur le site des semaines sociales session@ssf-fr.org. téléphone 01 74 31 69 00 – Un compte rendu est en préparation.

Frédérique Ring et Anne-Marie Catherin

Assemblée générale de l'Amicale du 8 février 2018

Présents : Président : Pierre MEHAIGNERIE

Secrétaire générale : Anne-Marie CATHERIN

Trésorier : Bruno COIRATON

Florence BRUGIDOU – WAETCHER de Niort

Gilles BOSSY, bureau de l'Amicale

Emmanuelle CORCELLET – PREVOST de Paris 14 eme

Jean –Louis CASTANEDE de Paris 14 eme

Bernard FOSSET de Paris 13, bureau de l'Amicale

Germain GENGENWIN de Schaeffersheim (Bas Rhin), conseiller régional de 1980 à 1998, député de la 5 ème circonscription de 1981 à 2002 .

Jean HOUOT de Boulogne, Hauts de Seine ; chargé du site Internet de l'Amicale

Jean –Jacques JEGOU, ancien Maire de Plessis Trevisé (94), député et sénateur.

Alexandre NARDELLA du MODEM

Yves OGE, de Paris 14 eme

André PETIT, maire honoraire d'Eaubonne pendant 36 ans, ancien député, vice président e l'Amicale

Sylvain TRANOY, de Cambrai, président du Syndicat mixte du pays du Cambrésis

Amin de TARAZI de Paris 16eme

La secrétaire générale souhaite la bienvenue aux amis qui ont bravé les rues verglacées, excusant ceux qui s'étaient annoncés et remercie la cinquantaine d'adhérents qui se sont manifestés en envoyant leur pouvoir.

Plusieurs amis sont décédés, nous assurons leurs familles de notre sympathie et de nos condoléances.

Il y a un an nous évoquions la mort de Jacques Mallet notre ancien Président, cette année c'est son épouse qui est décédée en juin dernier. Nous avons appris aussi le décès d'une adhérente fidèle, Mademoiselle **Thérèse FAUVEL** de Coutances, dont les 2 sœurs sont également adhérentes.

Adhérent de la première heure et toujours fidèle, **François Régis HUTIN** est décédé le 10 décembre dernier à l'âge de 88 ans. Patron de presse hors norme, fils du fondateur de Ouest France qui fut député MRP du Morbihan de 1946 à 1955.

Il signait régulièrement à la une de [Ouest-France](#) et notamment le samedi, des éditoriaux dans lesquels il affichait ses convictions chrétiennes et ses engagements notamment en faveur de l'Europe et de la liberté de l'enseignement. Il a mis également son journal au service de son combat contre la [peine de mort](#) et la [torture](#) ou pour l'amélioration des conditions de vie dans les prisons. Il a publié aussi régulièrement de grands reportages réalisés le plus souvent à l'étranger, dans des pays déshérités ou victimes de catastrophes. Il a joué un rôle de conviction pour l'adoption du [traité de Maastricht](#) par les électeurs de l'Ouest de la France.

« On chercherait en vain quelqu'un qui lui ressemble : à la fois homme d'affaires, éditorialiste, grand reporter, chroniqueur religieux... » note [L'Express](#), qui le dépeint également comme « un journaliste qui se méfie des journalistes, un démocrate autocrate, un bourgeois qui déteste l'argent, un catholique sans états d'âme, un timide aussi chaleureux qu'ombrageux ».

Toujours président du comité éditorial de *Ouest-France*, il n'en avait pas moins signé un [ultime éditorial dans l'édition du samedi](#), veille de sa mort, s'alarmant des prises de position de Donald Trump sur Jérusalem.

L'assemblée vote à l'unanimité le renouvellement du conseil d'administration et du bureau de l'Amicale.

L'assemblée vote à l'unanimité l'approbation des comptes de l'amicale.

A ce jour (17/02/2018) 52 adhérents ont renouvelé leur cotisation pour 2018.

Les personnalités annoncées ayant eu un empêchement de dernière heure ou une indisponibilité compte tenu de la situation climatique, un large débat, néanmoins, a eu lieu avec l'assistance sur la situation politique actuelle et la position du groupe parlementaire MODEM à l'assemblée nationale.

Pierre Méhaignerie, Président de l'Amicale, fait une analyse de la situation politique depuis l'élection présidentielle. Situation mouvante avec des éléments positifs et d'autres qui le sont moins.

Nous voulons une France forte oui mais une France juste.

Plus la consommation augmente, plus les déficits augmentent.

Le vieillissement de la population va augmenter les risques financiers.

Pierre Méhaignerie cite 3 chiffres importants :

610 : le nombre d'heures de travail par an et par habitant en France, bien que la productivité soit bonne voire excellente, contre 690 pour la moyenne des pays européens et 720 heures pour les pays scandinaves.

6,1 point de P.I.B. : C'est la progression des dépenses sociales au cours des 25 dernières années (état providence), contre 2,4 pour les pays européens.

56 % c'est le poids de la dépense publique en France, nettement supérieure à la majorité des pays européens.

Nous devons réaffirmer nos valeurs, des valeurs que l'on associe :

- La liberté mais pas sans la responsabilité.
- L'efficacité mais pas sans la solidarité.
- L'individu mais pas sans la communauté.

C'est tout à la fois l'héritage de Tocqueville, Mounier, Raymond Aron, Schumpeter et plus dernièrement John Rawls qui parle des inégalités efficaces et des inégalités inefficaces qu'il faut combattre.

Ce qui est positif dans la politique actuelle : la volonté et l'engagement du gouvernement. L'image de la France dans le monde.

Mais ce qui est mal vécu pour nombre de nos compatriotes dans leur vie quotidienne, c'est par exemple la suppression du prêt à taux zéro, l'augmentation de la CSG pour les retraités, et qu'ils ont le sentiment à tort ou à raison que le gouvernement favorise les plus aisés.

La suppression de la taxe d'habitation certes inégalitaire est vue comme un slogan de campagne) : il faudra bien créer d'autres taxes ou augmenter la TVA ?

La prise en compte par l'Etat d'un forfait de 400 euros pour tous les contribuables, permettrait de conserver le lien de responsabilité entre l'élu et les collectivités. De plus, les communes rurales qui ont une faible taxe d'habitation ne seraient pas pénalisées par rapport aux grandes villes qui offrent plus de services à leurs habitants.

Sylvain Tranoy expose la situation très difficile dans le Nord Pas de Calais et particulièrement dans le bassin d'Avesnes sur Helpe ou du Valenciennois et notamment dans le secteur de Denain, à cause du chômage de masse, suite à **la fermeture massive des industries traditionnelles, d'où la forte progression du Front national.** Le Président Macron n'aurait pas suffisamment conscience, pour certains, de la fracture territoriale.

Certes la France d'Emmanuel Macron présente une image meilleure que celle de Hollande, mais pour les gens de la base l'amélioration est lente, trop lente.

Il faut maîtriser la dépense publique, or la dépense publique continue d'augmenter.

Jean-Jacques Jegou, qui fut 31 ans maire, et 22 ans parlementaire, membre du conseil exécutif du MODEM, regrette que les valeurs qui ont animé son engagement depuis sa jeunesse, celles du MRP, aient disparu. On ne parle pas de valeurs dans le groupe majoritaire (En Marche 310 députés), et même chez de nombreux députés Modem. Le grand public n'entend jamais parler des 47 députés Modem, de leurs amendements, de leur vote.

Avec une gauche durablement inexistante et une droite en lambeaux, JJ Jegou souhaite vivement que nous redéfinissions nos valeurs avec les députés du Modem pour qu'ils se fassent entendre. Car si on n'a pas de doctrine on ne peut pas donner de fondements solides à la politique. Ils doivent apporter des amendements, et leurs votes doivent être basés sur des convictions.

L'assemblée donne mandat à JJ JEGOU d'organiser une rencontre entre le bureau de l'amicale et un groupe de parlementaires MODEM représentatifs pour préciser et réaffirmer les valeurs de base devant inspirer les positions du groupe.

Pierre Méhaignerie fort de son expérience d'élu local, dans une région où les employeurs ne trouvent pas suffisamment de personnel pour développer leurs entreprises, nous parle du réseau des villes moyennes, de disparités importantes de développement dans la même région ou le même département : ainsi la Vendée du Nord , au développement extraordinaire, mis en valeur ces jours par des reportages sur le **secteur des Herbiers** qui peine à recruter (5% de demandeurs d'emplois) et la Vendée du sud , en stagnation, le Tarn en perte de vitesse, et l'Aveyron , dynamique, qui été fortement marqué par la JAC en son temps.

On évoque le problème de l'immigration, les migrants qui arrivent, avec l'aide des passeurs, problème complexe et combien difficile qui devrait se traiter au niveau européen, mais également au niveau mondial, le contrôle administratif dans les centres de rétention, l'aide au développement, le dialogue Nord Sud.

Pierre Méhaignerie souhaiterait, en lien avec la Bretagne, un millier de jumelages avec l'Afrique. A suivre.

Livre cité par PM : Et si on tuait le Mammouth de Bernard Toul émonde et Soazik Le Névé –

La réunion se termine par un pot convivial au bureau avec l'arrivée de Jean Louis Bourlanges, député MODEM des Hauts de Seine , Clotilde Avenet-Tenneson et François Bayrou, maire de Pau, président du MODEM, avec Jean Jacques Jegou, Gilles Bossy, Bruno Coiraton et Emmanuelle Corcellet-Prévoist.

Pour Jean- Louis Bourlanges : « le fonctionnement de LRM pose problème : Ses membres sont coupés des familles traditionnelles de la politique française, de la gauche comme de la droite. Ils sont en quelque sorte hors sol. De plus, c'est la première fois qu'un parti obtient une majorité absolue dès sa création .

Ce n'était pas le cas du parti gaulliste qui a mis quatre ans à s'imposer sous la cinquième République et qui avait eu une vie antérieure sous la quatrième. Il n'y a donc aucune séniorité au sein de REM : tous sont à égalité et tous en compétition.

De plus, c'est par essence le parti de Emmanuel Macron , donc un parti dont la base est le sommet , destiné à irriguer le corps électoral avec la pensée souveraine et non à le représenter auprès du chef de l'Etat. Je crois qu'il faudrait remettre le système à l'endroit et doter la majorité parlementaire d'une gauche qui pourrait être REM , d'un centre , le Modem, et d'une aile modérée autour des juppistes et d'Edouard Philippe. Macron a tort d'être obsédé par les frondeurs car il n'y a pas de vrai conflit d'orientation dans sa majorité.

Le groupe parlementaire du MODEM est une formation détendue, sympathique et sereine mais qui n'a pas sa place dans un système fondé sur la verticale du pouvoir. Il n'est pas normal qu'avec 47 députés il n'ait que deux membres du gouvernement et aucun ministre de plein exercice.»

Précision : Jacqueline Gourault, Ministre auprès du Ministre d'Etat Gérard Colomb, Ministre de l'intérieur, et Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées.

Arrivées de François Bayrou et de Jean-Jacques Jégou : **Ce dernier rappelle à François Bayrou notre sujet principal de débat à notre Assemblée générale : revenir sur nos valeurs de la démocratie chrétienne, les faire connaître, ce que l'on ne voit pas assez aujourd'hui.**

François Bayrou rappelle nos valeurs :

1/ le refus de la bipolarisation droite-gauche

2/ le choix du pluralisme institutionnel : la démocratie c'est une symphonie, une richesse

3/ Notre choix envers ceux qui n'ont ni l'avis ni le pouvoir. Priorité à l'éducation : l'éducation de base, l'éducation tout au long de la vie, l'éducation populaire

4/ Le principe de subsidiarité . Les décisions d'accord, mais avec un exercice réel de la responsabilité

5/ Nous sommes patriotes et Européens mais anti-nationalistes avec une communauté de valeurs et d'esprit.

Travaillons au sein de la symphonie démocratique et européenne.

6/ L'importance des corps intermédiaires. Bayrou rappelle l'importance du travail en entreprise. L'objet social ne doit pas être tourné vers le bénéfice

Importance de la représentation des travailleurs dans le corps social de l'entreprise.

F Bayrou dit qu'il a un projet conquérant, et que nous avons quelque chose à dire.(...)

Emmanuel Macron porte plusieurs éléments en lui : bonapartiste (?) technocrate (?) centriste.

En Marche n'a pas de valeurs affirmées. Emmanuel Macron a un tropisme pour Ricoeur. » Un peu de nostalgie par rapport à nous »(...)

L'enjeu de la loi électorale ? La démocratie réfléchit à ce qui nous rapproche pas à ce qui nous divise.

(Propos recueillis par Emmanuelle Corcellet-Prévoist que nous remercions).

Parmi les nombreuses opinions émises sur le Président élu il y a un an , nous reproduisons cet article d'Edgar Morin publié dans le Monde du jeudi 22 février 2018.
--

Le double « Je » du président

Chacun possède une dualité, voire une multiplicité intérieure, mais certains personnages historiques sont remarquables par une dualité politique étonnante. Ainsi de Gaulle, à la fois rebelle et rassembleur national pendant la guerre, porté au pouvoir par l'Algérie française et renversant ses géniteurs putschistes pour reconnaître l'Algérie algérienne, politiquement rénovateur et socialement conservateur durant sa présidence.

Pour comprendre Macron, je partirais d'un fait de vie privée qui traduit un choix de vie audacieux et une capacité de transgression extraordinaire : contre vents et marées et plutôt contre les obstacles des milieux conformistes bourgeois de province, il épouse sa professeure de lycée plus âgée que lui et déjà mère de deux enfants, et il assume cette transgression ouvertement tout au long de sa carrière.

Quand il se lance dans l'aventure présidentielle, il transgresse toutes les règles du jeu apparemment inamovibles de l'adoubement par un parti et il part aventureusement, créant de toutes pièces un rassemblement dynamique d'éléments captés dans les partis, qui s'en disloquent, ce qui, évidemment dans des circonstances favorables, le conduit à la présidence de la République. On peut dire qu'il y a du Bonaparte, du Boulanger, du de Gaulle dans cela, mais la différence est qu'il n'y a au départ aucun prestige ni gloire militaire, mais un jeune civil audacieux.

Par ailleurs, une autre étonnante dualité réside dans le fait d'être un intellectuel littérairement et philosophiquement cultivé et un homme qui fait carrière aux antipodes de la philosophie, dans la banque et la finance.

Hulot ou l'antagonisme au gouvernement

D'où une autre dualité. Il remet à l'actualité le souci du grand destin de la France, se hausse au niveau de l'intérêt national supérieur, mais, en même temps, sa pensée politico-économique demeure totalement conforme au néolibéralisme et plus encore à la vulgate technocratique économique régnante dans les classes dirigeantes, comme chez ses prédécesseurs, fondée sur la compétitivité, les économies budgétaires, les faveurs aux entrepreneurs et les restrictions aux salariés, et respectant comme évident le pouvoir financier. Et lui-même a plusieurs fois affirmé sa conviction que la richesse nationale vient principalement des riches.

Les cabinets ministériels sont truffés plus que jamais de jeunes technocrates qui ne voient le réel qu'à travers les chiffres. On arrive même à une contradiction entre sa pensée humaniste affirmée et le comportement concret du ministre de l'intérieur, des instances policières et judiciaires à l'égard des réfugiés.

Sur Notre-Dame-des-Landes, il ne se rallie pas à la conception des zadistes, mais il transgresse la vision techno-économique dominante

Enfin, Emmanuel Macron a instauré de lui-même, sinon une contradiction, du moins un antagonisme, au sein de son gouvernement, non tant en mêlant ministres issus de la gauche et de la droite, mais en y installant à une place noble [*ministre de la transition écologique*] Nicolas Hulot, symbole des problèmes écologiques devenus vitaux et d'une nouvelle politique.

Cela dit, deux actes macroniens témoignent d'un début de transgression de la vulgate techno-économique. Le premier est la riposte à la décision du président Trump de renoncer à l'accord international sur le réchauffement climatique, dans le discours où s'énonce pour la première fois une pensée planétaire, « [Make our planet great again](#) ». Le second est dans le renoncement à l'aéroport de [Notre-Dame-des-Landes](#) où s'étaient cristallisées et radicalisées deux conceptions de la société. Il ne se rallie certes pas à la conception des zadistes, mais il transgresse, dans ce cas symbolique, la vision techno-économique dominante dont il était le promoteur.

Une autre pensée économique-politique

Va-t-il évoluer et passer de la transgression au renoncement, du renoncement à l'adoption d'une autre pensée économique-politique ? Cette autre pensée a déjà été formulée. C'est celle d'une grande politique de salut public, dont la révolution énergétique (qui a commencé sous l'impulsion de Nicolas Hulot) serait un premier élément, et comporterait une grande politique des villes visant à dépolluer et déstresser la vie urbaine, une grande politique des campagnes faisant régresser l'agriculture et l'élevage industrialisés, ravageurs des terres, dont les produits standardisés sont insipides et insanes, au profit de l'agriculture fermière, raisonnée, et bio.

L'une et l'autre politique auront besoin de main-d'œuvre, fourniraient du travail, feraient régresser le chômage, l'une et l'autre auraient un apport décisif à la santé publique et susciteraient d'énormes réductions dans les dépenses de pharmacie, de médecine, des hôpitaux.

Enfin, ces deux volets politiques auraient besoin d'être complétés par un grand projet de solidarité qui oriente le service national annoncé des jeunes en service national de solidarité, qui opère la création dans tout le tissu urbain français des maisons de solidarité, qui effectue prêts ou subventions favorisant et stimulant toutes entreprises ayant un caractère d'entraide de secours et de solidarité.

La transgression peut être une progression

La promotion conjointe de responsabilité et de solidarité seraient elles-mêmes favorisées par une réforme profonde de l'éducation dont est capable le ministre en exercice, Jean-Michel Blanquer, qui enseignerait le mieux-vivre. C'est bien là la nouvelle voie qui permettrait à M. Macron de réaliser son aspiration profonde, qui est d'inscrire sa marque historique dans le destin national et d'infléchir le destin planétaire. C'est à cette ultime transgression, qui serait alors une grande progression, que le convient les forces vives du pays.

Emmanuel Macron ira-t-il soit progressivement, soit par conversion rapide, vers un grand destin national, lequel est inséparable d'une grande politique, pas seulement extérieure, mais intérieure ? Autrement, il n'y aura pas de grande présidence. Au moment de conclure, une voix me dit que j'ai aussi mon double « je » :

« Cet espoir est-il crédible ? N'est-il pas déjà trop installé dans son credo techno-économique ? N'a-t-il pas acquis définitivement le culte de la réussite et le dédain pour les laissés-pour-compte ? – Peut-être, je ne sais pas... Mais je sais qu'il est capable d'audace et de transgression. »

Ce que les auteurs d'une séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui s'est incarnée notamment par la loi du 9 décembre 1905, n'avaient pas envisagé.

Suite aux articles consacrés à Georges Clémenceau dans les numéros précédents, Gilles Bossy dresse un panorama de l'évolution des relations entre l'Eglise et l'Etat.

Pour ce, reprenons le mot célèbre de Victor Hugo : « ***L'Eglise chez elle, L'Etat chez lui*** », ou celui plus lapidaire de Georges Clemenceau : « **DIVORCONS** », ce dernier craignant toujours de voir que l'Eglise romaine qui avait adopté les structures de l'Empire romain ; ayant parfois par suppléance, aux époques de la « chrétienté », détenue le pouvoir temporel, qu'elle avait même été la religion officielle, en un mot, qu'elle exerce un Césaropapisme dans la conduite des affaires de l'Etat, mais notre homme n'avait pas, comme nous l'avons dit "la haine de la religion", ni cherché à "changer le lit du fleuve", c'est-à-dire à dé-radicaliser les esprits, comme certains de ses contemporains.

Si depuis la Révolution, l'Eglise catholique a souvent donné l'image de l'alliance du « *sabre et du goupillon* », celle-ci s'aligne sur une ligne contre-révolutionnaire, elle avait également été, malgré quelques compromis, dans l'opposition aux gouvernements de gauche de la IIIème et de la IVème République.

Il n'est pas contestable, par ailleurs, que l'Eglise soit néanmoins sortie affaiblie de la crise révolutionnaire. Elle connut ensuite une renaissance tout d'abord par le retour des valeurs d'ordre, d'autorité, symbolisées par la Restauration.

En premier lieu, c'est le rôle des cercles, ces associations pieuses ou laïques qui tiennent une place considérable, à l'exemple de la société Saint Vincent de Paul. C'est aussi la renaissance des ordres religieux et des congrégations avec : la Compagnie de Jésus, les Bénédictins, les Dominicains, les filles de la charité de Saint Vincent de Paul, les Oblats, les Marianistes qui se vouent à l'assistance aux pauvres, aux œuvres hospitalières, à l'instruction populaire, à l'activité missionnaire.

Apparaissent aussi, des types nouveaux de spiritualités, dévotions, cultes et piété mises en valeur par des miracles et des apparitions. C'est enfin, à cette époque, le développement de l'activité intellectuelle et l'occasion pour l'ultramontanisme de s'affirmer.

Parallèlement, c'est également, l'apparition du libéralisme politique qui va se manifester par la montée d'un libéralisme anticatholique dans la bourgeoisie et dans de larges couches de l'aristocratie. Pour les libéraux ce mouvement doit s'incarner par une lutte contre le cléricisme, voire contre l'Eglise elle-même.

En outre la naissance du prolétariat industriel influencé par un socialisme anticlérical ou athée engendre un facteur d'affaiblissement de la présence chrétienne dans la société.

Mais, des chrétiens réagissent, d'où la naissance dans les années 1820-1830 d'un courant chrétien social (catholique social et protestantisme social) c'est ainsi que naît aussi un *catholicisme libéral* qui cherche à réconcilier l'Eglise et le libéralisme politique mais surtout le *catholicisme social* qui vise à apparaître une solution chrétienne aux problèmes sociaux. Cependant ces deux courants ne se confondent pas : les catholiques libéraux ne sont pas sociaux et ne remettent pas en cause le libéralisme économique, à l'exemple de MONTALEMBERT qui se montre méfiant à l'égard du suffrage universel. Par contre les catholiques sociaux sont antilibéraux et antidémocrates. Ils regardent vers le modèle antérieur à la Révolution de 1789. Le plus éminent représentant du catholicisme social français, à cette époque, sera René de La Tour du Pin, mais celui-ci prône le retour à une société individuelle ou antérieure à la Révolution, ce qui le conduira par la suite à l'Action Française.

La démocratie chrétienne naissante sera la synthèse de ces deux courants, bien que la frontière n'ait pas été toujours simple. D'ailleurs des hommes et des publications peuvent se réclamer des trois courants (démocratie chrétienne, catholicisme libéral et social).

Elle sera un essai de réponse des chrétiens aux problèmes contemporains, et aussi d'instiller la démocratie politique et la démocratie sociale.

Historiquement, cette tentative de concilier l'Eglise et la démocratie au travers de l'Eglise constitutionnelle avait été envisagée par l'abbé Grégoire et Lamourette, évêque constitutionnel, et avait donc constitué le premier pas du concept de démocratie chrétienne, lors de la Révolution. Mais ce premier mouvement sera combattu par l'anticléricalisme révolutionnaire et l'intransigeance romaine.

Ce n'est qu'en 1830 qu'apparaissent les premiers cercles de tendance démocrate chrétienne. Puis lors de la révolution de 1848, on constate que l'Eglise et certains de ses membres ont le souci d'un rapprochement entre le catholicisme et la démocratie.

Donc en 1830, l'abbé Félicité de Lamennais (1782 – 1857) – qualifié par la suite de socialiste romantique - a d'abord des positions théocratiques et ultra-royalistes, puis évolue vers des positions libérales et démocratiques qu'il expose dans le journal "***L'Avenir***", fondé par l'abbé Gerbet, auquel Charles de Montalembert (1810 -1870) catholique libéral et Lacordaire (1802 – 1861) précurseur de la démocratie chrétienne apportent leurs contributions. Ce quotidien compte parmi ses lecteurs qui leur accordent leur sympathie : Victor Hugo, Chateaubriand, Lamartine, Balzac et de Vigny.

D'ailleurs Lamennais, Montalembert et Lacordaire, ce dernier auteur du célèbre aphorisme : « *Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, c'est la liberté qui opprime et c'est la loi qui affranchit* », n'étaient pas des inconnus pour Clemenceau qui rappelle leurs rôles, comme nous l'avons souligné, dans une lettre à l'abbé Lemire en juillet 1913

L'Avenir aura, par ses positions, un rôle d'avant-garde, et Lamennais, dès le 7 décembre 1830, défend la démocratie politique alors que la France connaît un suffrage censitaire très restrictif et demande le suffrage universel, il revendique également la décentralisation et revendique la liberté de la presse, la liberté d'association et de réunion..

Puis, par la suite les revendications sur le temps de travail, la création de syndicats professionnels, la dénonciation du capitalisme porteront la marque du réformisme social de ***L'Avenir***. Partisan de l'unification de l'Europe et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il encourage ce courant de pensées et développe en quelque sorte des idées d'avant-garde. Enfin, celui-ci appelle à la création d'un « parti catholique ».

Mais ces revendications n'ont pas l'agrément de Louis Philippe et bien qu'indifférent à la religion, demande, au Vatican, avec d'autres de prendre des mesures contre cette publication. Ces prises de positions heurteront l'Episcopat et nombre d'évêques interdiront la lecture du journal.

Ensuite la condamnation de ces idées par le Pape Grégoire XVI contraignent les ecclésiastiques et de nombreux lecteurs aux désabonnements et conduisent les rédacteurs de ***L'Avenir*** à se soumettre puis à renoncer à faire paraître le journal.

Néanmoins, ces thèmes utilisés et développés par ***L'Avenir*** seront repris par les démocrates chrétiens.

La II^{ème} République est une période d'ouverture à l'égard des prêtres et les évêques apportent leur soutien au nouveau régime. Il est d'ailleurs symptomatique que le Président de l'Assemblée constituante est le Docteur Philippe Buchez, inspirateur du journal "***L'atelier*** ", théoricien des coopératives ouvrières de production et du socialisme chrétien, soit un catholique et républicain

convaincu. Ce fût une brève période de réconciliation de l'Eglise catholique et du prolétariat ouvrier. Ce courant influencera notamment des écrivains tels que George Sans ou Dostoïevski.

C'est à cette période qu'un nouveau quotidien "**L'Ere Nouvelle**", voit le jour dont l'animateur est l'abbé Maret, ancien disciple de Lamennais, titulaire d'une chaire de dogme à la Sorbonne, organe auquel contribue également Frédéric Ozanam, fondateur des conférences Saint Vincent de Paul, journal qui s'affirme républicain et démocrate-chrétien, mais aussi Pierre Leroux, le fouriériste catholique Louis Rousseau. En outre quelques députés démocrates-chrétiens seront élus, outre Buchez et Lacordaire à Paris, dans les départements du Tarn, du Lot et Garonne et dans la Creuse.

L'abbé Maret n'écrivait-il pas en juillet 1848 : « *La démocratie chrétienne, voilà l'avenir* ».

Puis l'élargissement du suffrage censitaire et l'établissement du suffrage universel vont permettre la naissance des partis et en particulier des premiers partis d'inspiration religieuse. Soulignons, que Montalembert ne s'était pas associé à cette nouvelle publication dont l'objet était de réconcilier le catholicisme et la démocratie en s'affirmant démocrate-chrétien.

Si ce courant classé au sein des socialistes utopiques a eu un rayonnement intellectuel inférieur à l'équipe de *l'Avenir* dont l'animateur principal était, donc, Lamennais, cependant son impact fut certainement plus important pour la démocratie chrétienne, certes facilité par l'élargissement du suffrage censitaire puis le suffrage universel qui va permettre les premiers partis d'inspiration religieuse.

Rappelons qu'entre 1844 et 1848, Montalembert avait entrepris la création d'un parti catholique avec pour objectif, l'obtention de la liberté de l'enseignement secondaire. Il obtient quelques succès avec 140 élus environ. Mais le parti s'effondra à la Révolution de 1848.

L'encyclique RENUM ROVARUM de Léon XIII (1891)

Nous savons qu'à cette époque les catholiques français sont divisés entre monarchistes, voire légitimistes et républicains de tendances diverses dans tous les camps.

Si les abbés démocrates publient abondamment livres et articles, les philosophes tels que Maurice Blondin, Maritain, Etienne Gilson et beaucoup plus tard Etienne Borne poursuivent la réflexion. Les catholiques libéraux sont généralement des laïcs ayant des responsabilités économiques et politiques : Montalembert, de Broglie, Denis Cochin futur ministre en 1915.

Cette encyclique sera un facteur important de la démocratisation des programmes et du recrutement des partis chrétiens. Elle permettra en outre la naissance des syndicats chrétiens et surtout sera un élément important dans l'évolution de l'Eglise à l'égard des problèmes politiques et sociaux.

De nombreux cercles d'ouvriers catholiques se fondent, notamment dans les grandes villes. Ceux-ci ne sont pas à confondre avec les cercles créés par Albert de Mun au lendemain de la guerre de 1871 qui prône moins un socialisme que des réformes sociales matiniées de corporatisme sous la forme d'un syndicat mixte mêlant ouvriers et patrons, ce qui lui vaut les attaques de Clemenceau et ce qui donne lieu à un débat à la chambre, le 30 avril 1894 entre Jaurès et l'auteur de ce syndicat

- Albert de Mun : « **il n'y a pas de socialisme chrétien** ».
- Jean Jaurès : « *Monsieur de Mun, je suis entièrement d'accord avec vous, si vous voulez constater qu'il y a incompatibilité absolue entre le principe d'autorité représenté par l'Eglise, telle que vous la servez et le principe d'universel affranchissement qui se résume pour nous dans la doctrine socialiste... Si je vous ai appelé socialiste chrétien, monsieur de Mun – un mot contre lequel au point de vue philosophique, vous avez le droit de protester - c'est d'abord parce que c'est ainsi que le mouvement que vous avez inauguré est communément nommé dans les discussions politiques et ensuite parce qu'en effet vous avez essayé d'emprunter au socialisme tout ce que vous pouviez pour lui emprunter pour restaurer dans ce pays-ci l'influence du christianisme constitué à l'état d'Eglise* ».
- Albert de Mun : « **C'est tout le contraire** ».

.Rappelons que les catholiques français sont divisés entre monarchistes et républicains. Puis au cours de l'année 1896 se fonde le « Parti démocrate chrétien ».

La pensée sociale de la politique chrétienne avait donc eu comme précurseurs (Lamennais, Lacordaire, Ozanam). Puis on constate dans un deuxième temps, une évolution du catholicisme politique vers le réformisme politico-social devenu possible par l'évolution de l'Eglise avec l'abbé Naudet (1859 – 1929), l'abbé Gayraud (1856 – 1911) député du Finistère, Marc Sangnier et Robert Cornilleau qui ont contribué en France à l'élaboration de la doctrine démocrate chrétienne.

Suivront, l'abbé Lemire député du Nord de 1893 à 1928, le chanoine Desgranges député du Morbihan de 1928 à 1940 mais aussi bien d'autres prêtres : Naudet, Daubry.

Bien que l'encyclique GRAVES DI COMMUNI interdise l'emploi de l'expression « démocrate-chrétien », des intellectuels, journalistes, avocats, universitaires tels que Marc Sangnier, Emmanuel Desgres du Loû, Lorrin et même l'industriel Léon Hamek vont s'engager. Si le Sillon regroupe la plupart des démocrates-chrétiens, toutefois l'abbé Lemire ne le rejoindra pas.

Mais la démocratie chrétienne était réduite par les papes Léon XIII et Pie X à l'action charitable des chrétiens.

Le Parti démocratique chrétien constitué par de nombreux cercles ouvriers à la suite de RENUM ROVARUM et la méfiance de Pie X envers la démocratie et le climat de lutte contre le modernisme

amènent le pape à demander au Sillon de se dissoudre. Marc Sangnier, comme ses précurseurs de *l'Avenir*, obéit et se soumet en 1910 .

Cependant le Sillon aura eu un rôle de formateur de cadres que nous retrouverons dans divers organisations (Association catholique de la jeunesse française ACJF) fondée par Albert de Mun, les Semaines Sociales, la C.F.T.C.)

En conséquence les formations d'inspiration démocrate chrétienne s'appelleront autrement : Jeune République, etc.... Il a fallu attendre 1943 pour qu'un parti italien notamment animé par De Gasperi obtienne l'accord de Pie XII pour utiliser l'expression.

Donc, en France, trois partis démocrates-chrétiens naissent de la condamnation du Sillon.

La Jeune République en 1912 par Marc Sangnier qui aura trois à quatre députés entre 1919 et 1940. Elle adhère au Front Populaire et comptera un secrétaire d'Etat : Philippe SERRE.

En 1919, L'Union populaire républicaine d'Alsace.

L'absence de Parti démocrate-chrétien – l'Alsace au XIXème siècle est une province peu religieuse plutôt anticléricale avec de forts noyaux protestants – amène les alsaciens à constituer une formation purement locale qui après quelques vicissitudes dû à son autonomisme se tiendra à l'écart et donc refusa son intégration au sein du PDP.

Enfin, le **Parti démocrate populaire (PDP)** en 1924, il aura 15 à 20 députés. Prônant un réformisme prudent, d'abord trait d'union entre radicaux et modérés. Il se rapproche des radicaux et des socialistes et appuiera Léon Blum pour constituer un gouvernement national. Il s'appuie sur un quotidien tel que « Ouest-Eclair » à Rennes. Les leaders principaux à l'époque sont : Auguste Champetier de Ribes, Robert Schuman, puis des hommes ayant occupé des responsabilités de premier rang dans la résistance, mais également dans les gouvernements à la Libération et dans la IVème République, Georges Bidault, Pierre-Henri Teitgen, Paul Coste-Floret, François de Menthon.

Un rapprochement entre ces courants aurait pu se réaliser grâce au quotidien « *l'aube* » dirigé par Francisque Gay. En vain.

Mais par ailleurs, comme le souligne René Rémond, naît la querelle qui divisa l'opinion catholique dans l'entre-deux guerres entre l'Action Française et la démocratie chrétienne.

Depuis quelques décennies, nous n'hésitons pas à soutenir que le Pouvoir notamment politique dans certaines régions marquées d'abord par le catholicisme et plus particulièrement la "démocratie chrétienne" (Bretagne, Pays de Loire, Alsace, Haute-Loire par exemple), n'était pas aux mains des élus qui avaient un mandat local ou national, mais implicitement sous l'influence des évêchés, des prêtres et des pratiquants réguliers qui eux se sont par la suite investis dans la vie publique et engagés en conquérant électoralement des responsabilités politiques de premier rang.

Combien de ceux, avant d'être maire, député, ministre voire Président de la République sont passés par ces groupements. Pensons par exemple au rôle de la JAC pour la modernisation du monde agricole.

Nous savons également que des responsables politiques de premier plan – pour lesquels la religion a joué un rôle dans leurs engagements - et notamment à gauche (les chrétiens de gauche) ont acquis une formation déterminante dans leurs engagements de jeunesse. Mais aussi dans le scoutisme, catholique ou protestant : Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac, François Léotard, Michel Rocard, Lionel Jospin, Simone Veil...), dans le monde agricole donc : **Michel Debatisse**, de nombreux dirigeants de syndicats tels que la CFDT ou la CFTC, **Jean Marc Ayrault** a appartenu dans sa jeunesse au MRJC, dont le gouvernement contenait des personnalités telle que **Jean Yves Le Drian à la JOC**, Cécile Duflot – qui occupa également des responsabilités à la JOC - Arnaud Montebourg et bien d'autres qui ont baigné dans un milieu chrétien voire très chrétien .

Dans un précédent gouvernement de la gauche : **Henri Nallet, est un ancien Président de la JEC** (agriculture, Garde des Sceaux, François Hollande avait une mère catholique de gauche. Après la JOC, d'autres sont passés à l'action catholique ouvrière.

Evoquons aussi **Jacques Delors** issue du mouvement progressiste d'adultes chrétiens, Vie Nouvelle. Nous pouvons également évoquer le souvenir de **Jean Boissonnat**, qui a joué un rôle considérable dans la presse écrite notamment à la Croix et dans d'autres journaux économiques, et aussi du Professeur d'économie **François Perroux**.

Et même Pierre Cot, grand juriste, plusieurs fois ministre sous la III ème, parlementaire brillant sous la Vème République, et qui a eu une grande proximité, par la suite, avec le Parti communiste avait été un militant actif dans l'Association Catholique de la Jeunesse Française, quand il était étudiant à Grenoble. Même Jean Pierre Chevènement a appartenu à la Conférence OLIVAIN, de sensibilité démocrate chrétienne et surtout pro-européenne...

Pour mémoire : Après la Seconde Guerre mondiale, la Conférence Olivaint est de sensibilité plutôt démocrate-chrétienne et surtout pro-européenne. En 1968, elle devient laïque, sous la présidence de Laurent Fabius (Branche Jeunes) et de Hervé de Charrette (Branche Anciens). La Conférence Olivaint occupe une place singulière dans le paysage des conférences d'étudiants en France en raison de sa longévité, de ses origines jésuites et, surtout, de la vocation qu'elle affiche depuis sa fondation jusqu'à nos jours : former une élite à la vie publique.

Deux personnalités, parmi bien d'autres : **Jean- Pierre Mignard** très proche de la famille Hollande-Royal et de leurs enfants, catholique pratiquant, ancien et encore récemment directeur du journal « Témoignage Chrétien », Président de la haute autorité du Parti socialiste lors des primaires de la gauche en 2012, auteur d'ouvrages dans lesquels il affirme ses convictions spirituelles. Enfin **Christophe Deltombe** également avocat et ancien Président de Vie Nouvelle et surtout d'Emmaüs, dans laquelle il a œuvré pendant de nombreuses années à la suite de la démission de **Martin Hirsch**, pourtant marqué à gauche, qui était appelé au gouvernement de François Fillon.

Combien d'autres marqués par une éducation religieuse, catholique ou protestante ont occupé des responsabilités de premier plan, Georgina Dufoix, Christian Sautter, Louis Mermaz, Louis Mexandeau, Nicole Questiaux, Catherine Lalumière, Alain Bombard, Pierre Joxe, Christian Pierret, Catherine Trautmann, bien souvent plutôt à gauche et se réclamant plus souvent de Jaurès que de

Clemenceau. Mais des hommes politiques classés à droite ont également eu des fonctions éminentes : Daniel Hoeffel, Antoine Rufenacht, Thierry Breton, Gérard Larcher, Président du Sénat, ou bien encore l'ancien Président de la région Grand Est, Philippe Richert, également protestant.

Nous pourrions citer, un grand serviteur de l'Etat qui a participé aux gouvernements de la Libération : André Philip, socialiste et également protestant, dont l'épouse a été reconnue *juste* parmi les nations pour son action auprès des juifs au Chambon sur Lignon (Haute-Loire). Sans parler de notre Président Emmanuel MACRON qui a fréquenté, comme beaucoup d'autres, d'excellents établissements scolaires catholiques : la Providence à Amiens, ou Franklin à Paris, pour Bruno Le Maire ou Luc Chatel. Lycées dans lesquels l'épouse du chef de l'Etat a enseigné.

Enfin, il n'est pas exceptionnel de rencontrer les situations suivantes : soit dans une entreprise ou à fortiori dans un hôpital ou un établissement à caractère social, et de constater que le vrai patron ou dirigeant n'est pas le directeur, mais un prêtre-ouvrier, un ancien prêtre ou un leader syndical charismatique souvent de la CFDT ou de la CFTC qui « mène la vie dure » pour ne pas dire plus à ceux qui exercent le pouvoir juridique.

Nous avons même reçu la confiance suivante d'une « personnalité intellectuelle de gauche agnostique ou non-religieuse », disposant d'une notoriété certaine en matière sociale : « finalement, aujourd'hui, il n'y a que les chrétiens pour se préoccuper de la question de l'emploi ».

D'une manière générale, nous pouvons évoquer l'influence de personnalités telles que **Charles Péguy** ayant eu un ascendant, sur les militants chrétiens de gauche mais aussi plus à droite : au très conservateur « Cercle Charles Péguy » à Lyon auquel ont adhéré des personnalités comme Charles Million.

Pensons également à ces mouvements chrétiens tels que le personnalisme **d'Emmanuel Mounier** incarné par la revue ESPRIT fondée en 1932, la revue Témoignage Chrétien, l'association VIE NOUVELLE. Mais aussi aux courants protestants, à l'exemple de la CIMADE pendant la guerre qui est devenue par la suite l'une des principales associations d'aide aux étrangers en situation irrégulière. Ou à une personnalité telle que **Paul Ricoeur**, philosophe protestant.

Nous pouvons même ajouter que l'Etat a donné un « coup de main » en subventionnant les mouvements et associations notamment de jeunesse d'inspirations religieuses ou idéologiques, ou simplement laïques : scoutisme, auberges et jeunesse. Certains organismes qu'il a initiés sont ou ont été gérés en cogestion et leurs organes directeurs rassemblaient des représentants des ministères intéressés et surtout des représentants des organisations de jeunesse, (tels les mouvements d'action catholique) : exemple, COTRAVAUX pour les chantiers de travaux volontaires, ou COGEDEP, dont l'un des Président au début des années 1960 a été Pierre Mauroy futur Premier Ministre. L'objet était de favoriser des déplacements présentant pour les jeunes un intérêt éducatif par la découverte et l'étude des grandes réalités et des grands problèmes économiques, sociaux, culturels et touristiques, en France, et à l'Etranger, toujours en regroupant et associant les organisations de jeunesse et d'éducation populaire et l'Etat.

Donc, depuis 1981, notamment, avec l'élection de François Mitterrand à la Présidence de la République – *devenu plus religieux que catholique* - on a assisté aux succès posthumes des catholiques libéraux et des catholiques sociaux, des démocrate-chrétiens puis devenus suivant l'expression « *la gauche avant la gauche* ».

Certes les églises protestantes et nombre de leurs fidèles les avaient précédés puisque le protestantisme dès les années 1870 s'est assimilé à la gauche et que les protestants ont joué un rôle moteur dans la construction de la République laïque.

Rappelons enfin, que « les Pères de l'Europe » parmi lesquels les chrétiens sont nombreux : **Konrad Adenauer, Robert Schuman, Alcide de Gasperi, Paul-Henri Spaak...**

De cette histoire, **le M.R.P. naît en 1944**, il se veut l'héritier de la Résistance à laquelle il a largement participé. C'est derrière le général De Gaulle et sur son nom qu'il obtient ses premiers succès électoraux. Mais rapidement, il ne sera que le représentant d'une IV^{ème} République où il ne trouve pas sa place. Ses relations avec l'homme de la France libre deviennent orageuses et son image gaulliste évolue vers un antigauillisme jusqu'à condamner, comme d'autres partis, à partir de 1953, l'homme du 18 juin (Thèse de Pierre LETAMENDIA : Le Mouvement Républicain Populaire – 'Histoire d'un grand parti français').

C'est ainsi que son poids diminue, ses adhérents sont de moins en moins nombreux, tout comme ses électeurs. Dès lors, il n'est pas étonnant que son influence sur le système politique diminue, bien que les valeurs qui l'aient fondé soient toujours prégnantes.

Il est à relever que lors des élections présidentielles de 2007, 30% des catholiques réguliers ont, au deuxième tour, voté pour Ségolène Royal.

Reconnaissons, que si l'Eglise catholique ne donne aucune consigne de vote aux différentes élections, cependant la Conférence des évêques de France met à disposition des « éléments de discernements » pour choisir les projets qu'une société doit se donner. Les prises de position des églises catholiques et en premier lieu celle du Pape François mais aussi des autorités protestantes à l'égard des politiques sociales ou des phénomènes migratoires ou bien encore de certaines dispositions prises par les gouvernements en constituent un signe permanent.

Déjà, Saint Optat, évêque africain du IV^{ème} siècle écrivait dans son traité contre le schisme des donatistes : « **L'Etat n'est pas dans l'Eglise, l'Eglise est dans l'Etat** »...

LES PARADOXES DE LA SITUATION CONTEMPORAINE

Si les chrétiens de droite et gauche ont « pris le pouvoir », nous ne méconnaissons pas, les défis qui se posent aux autorités publiques contemporaines – Georges Clemenceau avait déjà des

préventions à l'égard d'un Islam conquérant alors qu'il était finalement bienveillant à l'égard des juifs, mais aussi des chrétiens - lorsque l'on voit comment des élèves, adolescentes, cherchent à contourner l'interdiction du port du voile à l'école en portant des bandanas ou bien des groupes religieux, avec le soutien de certains parlementaires tel que Ericka Bareigts, députée de l'île de la Réunion et ancienne ministre des départements d'Outre-Mer, qui sollicitent et même revendiquent d'ajouter des jours fériés pour les fêtes religieuses spécifiques, voire d'autoriser l'appel, dans les mosquées, à la prière pour les musulmans (LE MONDE du 23 janvier 2018).

La laïcisation de la société pourra continuer de se faire, mais avec vigilance, par un mouvement naturel : prenons pour exemple : les religieuses de la communauté *Marie Joseph et de la Miséricorde* - le Conseil d'Etat qui avait estimé, à la suite d'un recours de syndicats se réclamant de la laïcité, que leur neutralité ne pouvait être remise en cause – qui assuraient encore récemment de leurs soins et peines, entre "la garde à vue" et leur présentation à un juge d'instruction ou au Procureur de la République, les femmes détenues au dépôt de Paris. Elles ont dû cesser leur mission, faute de vocations, comme la plupart des communautés religieuses. Leur succession a été assurée par des volontaires civils mais qui ont bien des difficultés afin d'assumer cette tâche très délicate.

Autre exemple, pour les cours d'instruction ou d'éducation religieuse en Alsace et Moselle qui sont en forte diminution à la demande des familles.

Par contre les aumôniers sont non seulement tolérés, mais ils disposent d'un statut dans l'armée, avec un grade d'officier et une solde, (le grand rabbin KORSCHIA est un ancien aumônier militaire), mais aussi dans les prisons. Nous nous souvenons de leurs bienfaits et de leur rôle, appréciés et reconnus par Georges Clemenceau, pendant la Grande Guerre de leur présence qui perdure face aux épreuves que connaissent les militaires.

Par contre, la jurisprudence a mis le haut là à certaines tentatives chez certains juifs : "l'affaire des cabanes" (*Cass 3° civ 8 juin 2006*) ou des digicodes (*Cass 3° civ 18 décembre 2002*) : les conventions religieuses ne peuvent s'imposer à un règlement de copropriété. Les pratiques dédiées par des conventions religieuses n'entrent pas dans le champ contractuel et ne font naître aucune obligation spécifique à la charge du bailleur ou de la copropriété.

En droit du travail, l'arrêt « baby-loup » a posé des limites à la manifestation des convictions religieuses et a justifié le bien fondé d'un licenciement d'une salariée qui était revenue voilée à la suite d'un congé maternité dans une crèche privée s'adressant à tous publics, quelles que soient leurs convictions. Par contre, la Loi El Komhri a autorisé une certaine souplesse pour permettre aux salariés d'exercer leur culte sous la condition d'une absence de prosélytisme.

Il est piquant d'observer que **la laïcité, hier valeur de gauche** s'il en est, pour ne pas dire de combat contre l'Eglise, est aujourd'hui revendiquée par différents courants des droites politiques. C'est le cas de la droite extrême, pour s'opposer à l'islam et notamment à l'islamisme. On constate par ailleurs que les chantres du combat contre le pouvoir « théocratique » -comme certains membres et élus de la "France Insoumise"- contestent le caractère religieux de certaines pratiques ou tenues vestimentaires, tel que le voile, pourtant

considérées jusqu'alors comme signe d'une vision intégriste et non seulement identitaire, mais aussi un signe de prosélytisme (*Laïcité : les « insoumis » cherchent la bonne parole*. Le Monde du 9 novembre 2017).

Et nous avons vu récemment le Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA, anciennement la Ligue communiste) qui se réclame pourtant de la célèbre affirmation de Marx : « *Le religion est l'opium du peuple* » présenter la candidature d'une jeune militante qui avait le mauvais goût d'être musulmane et de porter un foulard... Une certaine gauche française qui se réclame d'une façon générale de cette maxime conteste d'être qualifiée islamophobe.

C'est dire qu'il convient, aujourd'hui, de conserver la Loi du 9 décembre 1905 dans son intégralité juridique et dans son esprit, quand bien même, par souci du bien commun, il convient d'accepter quelques aménagements pratiques pour faciliter le respect entre des citoyens qui ont des sensibilités différents.

Pourquoi ces débats en France, particulièrement ?

Les pays scandinaves (Norvège, Suède, Danemark) sont de christianisation relativement récente. L'évangélisation n'a eu lieu que huit siècles après celle de l'Italie et 3 siècles après celle de la France et 15 siècles après le sacre de Clovis qui a transformé la Gaule païenne en royaume catholique.

Ce pays a été durablement marqué par la culture chrétienne et dont il a résulté une morale collective, la famille, l'école et la conscience publique.

Que serait la France, comme d'autres pays : l'Espagne, l'Italie, le Portugal, sans ses églises et ses cathédrales mais aussi sans ses philosophes et écrivains tels que Thomas d'Aquin, Pascal, Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, Péguy et combien d'autres ?

De plus, les penseurs de la philosophie des Lumières au XVIII^{ème} siècle ont été profondément influencés par la religion chrétienne : Voltaire formé par les jésuites et bien qu'éloigné de la pratique du catholicisme était profondément déiste. Jean Jacques Rousseau s'il ne fut pas un protestant constant, fût l'apôtre d'un déisme auquel il dédia le plus bel hommage littéraire du XVIII^{ème} dans la « *Profession de foi du vicaire savoyard* ».

Cet apport de l'Église s'est fait sentir, certes aujourd'hui à un moindre degré, jusqu'au début du XX^{ème} siècle, par un idéal envers la nation, l'école, doublé d'un sentiment de solidarité.

Reconnaissons enfin, que la philosophie des Lumières, avec Montesquieu, Voltaire et Rousseau ont apporté le concept national : « Liberté, Égalité, Fraternité », synonyme de compréhension de la société et d'action sur elle.

Le 12 avril 2018

Gilles BOSSY Membre du bureau de l'Amicale

*Nous apprenons le décès de **Madame Annette CHAUSSEBOURG** le 21 mai à Paris 15^{ème} à l'âge de 94 ans. Adhérente de l'Amicale après le décès en 2004 de son mari Fernand CHAUSSEBOURG, elle était restée fidèle aux valeurs du Centre et à ses convictions européennes. Nous nous souvenons que Fernand fut Président du Conseil général de la Vienne, puis Président du Conseil régional de Poitou Charentes et secrétaire du groupe centriste au Sénat. A sa retraite, il fut plusieurs années secrétaire général de l'Amicale.*

Nous assurons sa fille et sa famille de nos condoléances attristées.

BULLETIN D'ADHESION 2018

Nous remercions ceux de nos amis fidèles qui ont renouvelé leur adhésion pour l'année en cours lors d'un précédent appel.

Merci à celles et ceux qui veulent manifester leur fidélité et leur amitié pour notre Amicale qui continue à entretenir notre esprit et nos valeurs.

Bien cordialement.

Pierre MEHAIGNERIE

Bruno COIRATON

Anne-Marie CATHERIN

Président

Trésorier

Secrétaire générale

- Abonnement, cotisation et contribution aux publications 35 euros

- Cotisation de soutien 50 euros

- Vos nom et prénom, adresse, téléphone

- Adresse Mail : écrire lisiblement - Merci

- Rédiger votre chèque à l'ordre de l'Amicale du MRP –

133 bis rue de l'Université – 75007 Paris

- Montant du chèque :

- Date de votre envoi :

Merci avec vous l'Amicale continue !

133 bis rue de l'Université-75007 PARIS
Directeur de la publication : Pierre MEHAIGNERIE